

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00971

Numéro SIREN : 662 043 405

Nom ou dénomination : ARQUUS

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 20975

n° de dépôt
20375
n° de gestion
23 JUL 2022
n° de chrono
Quint.

ARQUUS

Société par actions simplifiée au capital de 28.016.640 euros
Immatriculée au R.C.S. de VERSAILLES sous le n° 662 043 405

Siège social : 15 bis, allée des Marronniers, Camp de Satory – 78000 Versailles

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 06 2022

**L'an DEUX MILLE VINGT DEUX
Le vingt-huit juin à 14 heures 30**

La société RENAULT TRUCKS, société par actions simplifiée au capital de 50.000.000 €, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 954 506 077, dont le siège social est établi 99 Route de Lyon – 69800 SAINT-PRIEST, représentée par son Président Monsieur Bruno BLIN,

Propriétaire de la totalité des 1.867.776 actions de 15 € de valeur nominale chacune, composant le capital de la société ARQUUS, société par actions simplifiée au capital de 28.016.640 €, dont le siège social est situé 15 bis, allée des Marronniers, Camp de Satory – 78000 Versailles, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 662 043 405, ci-après « la Société ».

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Emmanuel LEVACHER, Président non associé de la Société.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT:

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs.

Le Cabinet DELOITTE, Commissaire aux Comptes de la Société, a été dûment informé du projet de ces décisions par courrier électronique et lettre recommandée avec accusé de réception le 14 juin 2022.

DL

Les représentants du Comité Central d'Entreprise ont été dûment informés du projet de ces décisions par courrier électronique en date du 14 juin 2022.

Préalablement à l'adoption des projets de décisions qui lui sont soumis, l'associé unique a pris connaissance des documents suivants :

- copie des informations adressées au Commissaire aux Comptes et aux représentants du Comité Central d'Entreprise, ainsi que l'avis de réception le cas échéant ;
- un exemplaire des statuts de la Société,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le texte des projets des résolutions.

L'associé déclare que les documents et renseignements qui doivent lui être communiqués préalablement à la présente consultation ont été tenus à sa disposition au siège social et déclare avoir eu l'ensemble des informations suffisantes pour délibérer valablement.

A l'issue de quoi, l'associé unique de la Société a statué ainsi qu'il suit :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 185 958,52 €

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associé unique donne quitus à Monsieur Emmanuel LEVACHER de l'exécution de son mandat de président pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts et autres réintégrations diverses suivantes :

- amortissements excédentaires pour un montant de 237 614 €,
- taxe sur les voitures particulières des sociétés pour un montant de 69 950 €,
- provisions et charges à payer non déductibles pour un montant de 13 411 475 €,
- régularisation de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 133 524 €,

- réintégrations diverses pour un montant de 745 290 €.
- provision et charges non déductibles, antérieurement taxées pour un montant de 16 078 214€,
- déductions diverses pour un montant de 5 046 622 €.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 3 185 958,52 de la manière suivante :

Bénéfice	3 185 958,52€
En totalité au compte « Report à nouveau	3 185 958,52€
Qui s'élèvera après affectation à	14 698 549,02€

Du fait de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 139 166 999,73 €.

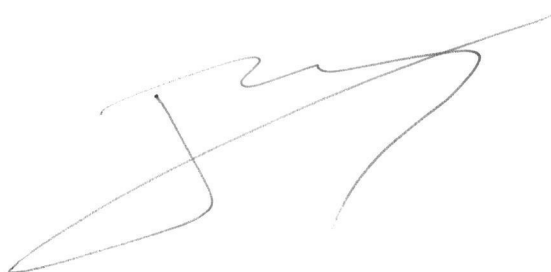
Aux fins de répondre aux exigences de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucune convention visée à cet article n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité qu'il appartiendra.



Pour la société RENAULT TRUCKS SAS
Associé unique
Représentée par son Président
Monsieur Bruno BLIN

ARQUUS

Société par actions simplifiée

15 bis allée des Marronniers

78000 VERSAILLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ARQUUS

Société par actions simplifiée

15 bis allée des Marronniers

78000 VERSAILLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société ARQUUS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARQUUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Deloitte.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Autres informations

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 juin 2022

Le commissaire aux comptes
Deloitte & Associés

Emmanuel ROLLIN



ARQUUS SAS
Société par Actions Simplifiée
(à associé Unique)
au capital de 28.016.640 euros
Siège social : 15bis Allée des Marronniers
78000 VERSAILLES
662 043 405 RCS Versailles

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

Le Président, E. LEVACHER

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2021

en kilos euros

	2021		2020	
ACTIF	Brut	Amort. & Déprec.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	65 790,3	(24 430,7)	41 359,6	42 313,4
Terrains	4 450,2	(1 040,9)	3 409,3	3 206,7
Constructions	35 040,6	(17 902,4)	17 138,1	15 596,5
Installations techniques, mat. et outillages industriels	63 359,9	(50 970,3)	12 389,6	10 978,2
Autres immobilisations corporelles	20 876,4	(19 585,6)	1 290,8	1 919,5
Immobilisations en cours	1 127,3	0,0	1 127,3	967,9
Avances et acomptes	0,0	0,0	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	124 854,4	(89 499,3)	35 355,1	32 668,8
Titres de participation	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	624,3	0,0	624,3	624,3
Prêts	1 282,6	0,0	1 282,6	1 171,0
Autres immobilisations financières	2 196,6	0,0	2 196,6	2 207,3
Immobilisations financières	4 103,5	0,0	4 103,5	4 002,6
ACTIF IMMOBILISE	194 748,1	(113 930,0)	80 818,1	78 984,9
Matières premières, approvisionnements	241 376,7	(28 566,7)	212 810,0	174 272,1
En-cours de production de biens et services	41 207,1	0,0	41 207,1	30 415,3
Produits intermédiaires et finis	59 410,3	(2 500,0)	56 910,2	40 437,2
Marchandises	0,0	0,0	0,0	0,0
Stocks et en-cours	341 994,0	(31 066,7)	310 927,3	245 124,6
Avances et acomptes versés sur commandes	35 665,4	0,0	35 665,4	38 947,2
Créances clients et comptes rattachés	632 527,7	(1 785,4)	630 742,4	862 949,8
Autres créances	31 189,8	0,0	31 189,8	48 528,8
Créances	663 717,6	(1 785,4)	661 932,2	911 478,6
Disponibilités	266,7	0,0	266,7	733,8
Charges constatées d'avance	946,0	0,0	946,0	1 983,0
ACTIF CIRCULANT	1 042 589,6	(32 852,1)	1 009 737,5	1 198 267,3
Ecarts de conversion actif	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DE L'ACTIF	1 237 337,8	(146 782,1)	1 090 555,7	1 277 252,2

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2021

en kilos euros

	2021	2020
PASSIF	Net	Net
Capital	28 016,6	28 016,6
Primes liées au capital social	7 796,3	7 796,3
Ecart de réévaluation	369,1	369,1
Réserves légales	2 801,7	2 801,7
Autres réserves	76 256,7	76 256,7
Report à nouveau	11 512,6	20,5
Résultat de l'exercice	3 186,0	11 492,1
Subventions d'investissement	976,1	1 044,7
Provisions réglementées	8 252,0	7 852,0
CAPITAUX PROPRES	139 167,0	135 649,7
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	19 064,1	17 781,9
Autres provisions	7 523,2	10 592,9
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 587,3	28 374,7
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56,1	88,9
Emprunts et dettes financières divers	238 806,0	233 613,5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	423 734,1	563 241,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 229,7	127 709,8
Dettes fiscales et sociales	82 284,0	110 887,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 109,9	104,3
Autres dettes	12 979,5	35 830,7
Produits constatés d'avance	53 602,0	41 752,4
DETTES	924 801,4	1 113 227,8
Ecarts de conversion passif	0,0	0,0
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	1 090 555,7	1 277 252,2

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	<i>en kilos euros</i>	
Exercice clos le 31 décembre 2021	2021	2020
Production vendue - biens	479 821,3	489 305,8
Production vendue - services	89 605,4	56 757,0
Chiffre d'affaires net	569 426,7	546 062,8
Production stockée	(336 180,8)	(209 043,2)
Production immobilisée	375,4	664,0
Subventions d'exploitation	423,9	61,6
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations	16 580,7	14 297,2
Transferts de charges	(0,0)	(0,0)
Autres produits	307,4	59,2
Produits d'exploitation	250 933,3	352 101,6
Achats de matières premières et autres approvisionnements	(294 844,6)	(235 663,5)
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	401 843,2	222 383,9
Autres achats et charges externes	(232 465,1)	(202 644,2)
Impôts, taxes et versements assimilés	(5 355,9)	(8 606,5)
Salaires et traitements	(62 461,4)	(55 566,9)
Charges sociales	(27 163,0)	(24 205,0)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	(5 612,9)	(5 984,4)
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	(0,0)	(323,0)
Dotations aux provisions	(14 652,9)	(10 870,2)
Autres charges	(418,8)	(234,2)
Charges d'exploitation	(241 131,5)	(321 714,0)
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 801,8	30 387,6
Produits financiers de participations	(0,0)	(0,0)
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(15,9)	26,4
Autres intérêts et produits assimilés	511,1	438,5
Reprises sur provisions et transferts de charges	(0,0)	(0,0)
Différences positives de change	(548,6)	2 729,4
Produits financiers	(53,5)	3 194,3
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	(0,0)	(0,0)
Intérêts et charges assimilées	(2 005,8)	(2 885,7)
Différences négatives de change	(973,3)	(908,3)
Charges financières	(2 979,1)	(3 794,0)
RESULTAT FINANCIER	(3 032,7)	(599,7)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 769,1	29 787,9

ARQUUS SAS
Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT (suite)	<i>en kilos euros</i>	
Exercice clos le 31 décembre 2021	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15,1	1 141,4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	104,9	352,6
Reprises sur provisions	1 187,4	992,7
Transferts de charges	(0,0)	(0,0)
Produits exceptionnels	1 307,4	2 486,8
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(7 808,1)	(17 435,1)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(5,4)	(164,2)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(1 587,4)	(1 798,3)
Charges exceptionnelles	(9 400,9)	(19 397,6)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(8 093,5)	(16 910,8)
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	232,3	(2 386,6)
IMPOT SUR LES BENEFICES	4 278,0	1 001,7
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	3 186,0	11 492,1

ARQUUS SAS
Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société est filiale du groupe Volvo depuis le 2 janvier 2001.

Elle a pour activité « la conception, les études, les recherches, le développement de tous véhicules, matériels et équipements militaires et de tous éléments s'y rapportant, ainsi que la fabrication, commercialisation, achat, vente, échange, adaptation, réparation, maintenance notamment en conditions opérationnelles desdits véhicules, matériels, équipements et éléments, et que les conseils et services associés, la conclusion et l'exécution de tous contrats et marchés s'y rattachant ».

Les états financiers de la Société Arquus SAS sont à apprécier dans le cadre de son appartenance au Groupe Volvo.

II. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Le déclenchement de la crise ukrainienne le 24 février 2022 conduit la société à préciser qu'elle ne réalise aucune activité dans les zones géographiques directement concernées (Ukraine, Russie, Bélarus). Ainsi, à ce jour, aucun impact significatif ne s'est fait sentir sur les activités de la société. La société reste toutefois vigilante sur les effets que cette crise majeure pourrait avoir, notamment sur ses fournisseurs de matériaux, et l'impact qui pourrait en résulter.

Les élections présidentielles ayant eu lieu en Mai 2022, n'ont à ce jour généré aucun impact dans nos comptes.

III. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes sociaux de Arquus SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et prise en compte du nouveau règlement ANC N°2020-09 du 04 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 et le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

ARQUUS SAS

Annexe

Exercice clos le 31 décembre 2021

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (principalement des logiciels et des droits commerciaux) figurent au bilan pour leur valeur historique et sont amorties sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, généralement comprises entre 3 et 9 ans.

Le fonds de commerce n'est pas amorti. Conformément à l'article 214 – 215 du PCG il fait l'objet d'un test au moins une fois par exercice, afin de déterminer s'il existe ou non un indice de perte de valeur.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ; toutefois les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1986 ont été réévaluées à cette date.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition. Le supplément d'amortissement constaté selon les règles fiscales en vigueur est enregistré en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les durées d'amortissement sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation, et sont les suivantes :

- Constructions	25 à 30 ans
- Aménagements et installations	12 à 20 ans
- Matériels	10 à 20 ans
- Outillages et machines spécifiques	3 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Un amortissement accéléré est constitué, le cas échéant, lorsque les plans de production prévoient une durée de vie plus courte que celles décrites ci-dessus.

De plus, une dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la rentabilité future estimée des installations ne permet pas de couvrir leur valeur nette comptable.

2.3. Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Les autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constituées si nécessaire, de manière à ramener la valeur comptable nette des titres de participation à leur valeur d'utilité. Celle-ci est généralement déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives d'évolution, le cas échéant. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise nette d'endettement. La valeur d'entreprise est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale.

De plus, des provisions pour risques sont constituées, si nécessaire, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les prêts en devises sont comptabilisés au cours de couverture, le cas échéant.

ARQUUS SAS
Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2021

2.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

ARQUUS SAS
Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2021

2.5. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6. Mesures de restructuration

Le coût des mesures de restructuration est comptabilisé dès lors qu'elles font l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs.

2.7. Engagements de retraite et assimilés

Une provision est comptabilisée au passif du bilan. Les avantages au personnel à prestations définies étant des passifs à long terme, la provision constituée correspond au financement dans le temps de la dette de l'employeur à l'égard de ses salariés. La charge est calculée sur la base des évaluations à la clôture de l'exercice précédent, les effets de changements d'hypothèses et de variations d'effectifs constituent des écarts actuariels qui sont pris en charge l'exercice suivant sur la durée résiduelle de vie active des salariés pour la quote-part qui excède le corridor (10% des droits acquis).

Les provisions comptabilisées ont tenu compte de l'impact de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2008 qui prévoyait que la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ne serait plus possible entre 60 et 65 ans à compter du 1er janvier 2010, et que toute mise à la retraite, quel que soit l'âge de départ, serait taxée à 25% en 2008 et à 50% à partir de 2009. Les effets de cette Loi ont été enregistrés en "coût des services passés", et pris en charge selon un mode linéaire sur la durée résiduelle de vie active des salariés.

Conformément aux options ouvertes par la recommandation ANC 2013-02, l'ancienne recommandation CNC n°2003-R01 est toujours appliquée (méthode 1).

2.8. Litiges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la Société est impliquée, fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

2.9. Garantie

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie des véhicules et pièces vendus, sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits vendus sont déterminées à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques (véhicules tactiques, VBCI).

La garantie des véhicules civils achetés à Renault Trucks SAS est supportée par Renault Trucks SAS et incluse dans le prix de vente.

ARQUUS SAS

Annexe

Exercice clos le 31 décembre 2021

Par ailleurs, la Société traite certains incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, par le biais de campagnes de rappel. Une campagne de rappel a un caractère préventif, curatif ou sécuritaire couvrant une période de production très précise. Les provisions pour campagne de rappel sont estimées en fonction de leur solution technique préconisée et sont comptabilisées dès que la décision d'engager la campagne est prise.

Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés lorsque leur récupération est jugée quasi certaine. Ils figurent dans les autres créances.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires).

2.11. Chiffre d'affaires

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété a été transféré au client.

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs aux opérations annexes à la vente (formation, coûts de préparation des véhicules, garanties spécifiques, fournitures...) sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour opérations annexes à la vente relatives aux produits vendus sont déterminées le plus souvent à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques.

Les contrats à long terme sont comptabilisés conformément à la méthode à l'avancement « basée sur les coûts ».

Lorsque le résultat à terminaison peut être estimé de manière fiable, cette méthode consiste à prendre en compte le chiffre d'affaires et le résultat en fonction du degré d'avancement atteint et à provisionner la totalité des pertes à terme, en cas de contrat déficitaire, indépendamment du degré d'avancement. Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de manière fiable, le montant inscrit en chiffre d'affaires est limité à celui des charges ayant concouru à l'exécution du contrat.

2.12. Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées en matière de recherche et d'industrialisation.

2.13. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

III. NOTES SUR LE BILAN

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	31/12/2020	<i>dont écart rééval. libre</i>	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	<i>en kilos d'euros</i>
					31/12/2021
Terrains	4 128,6		324,3	- 2,7	4 450,2
Constructions	32 087,2		2 974,0	- 20,7	35 040,6
Installations tech, mat & outil.	59 727,8		3 699,0	- 66,8	63 359,9
Autres immos corporelles	20 662,3		216,6	- 2,5	20 876,4
Immos en cours	967,9		452,8	- 293,4	1 127,3
Avances et acomptes					
Total	117 573,7	-	7 666,7	- 386,1	124 854,4
Amortissements & Dépréciations	31/12/2020		Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2021
Terrains	921,9		119,0		1 040,9
Constructions	16 490,7		1 411,8		17 902,4
Installations tech, mat & outil.	48 749,5		2 282,0	- 61,2	50 970,3
Autres immos corporelles	18 742,8		844,8	- 2,0	19 585,6
Total	84 904,9		4 657,6	- 63,2	89 499,3
Valeurs nettes	32 668,8				35 355,1

Les acquisitions de l'exercice pour les immobilisations corporelles s'élèvent à 7 666 K€ (49 068 K€ au 31 décembre 2020), les cessions pour cette même catégorie s'élèvent à 386 K € (3 706 € au 31 décembre 2020). La dotation aux amortissements s'élève à 4658 K€ (44 390 K€ au 31 décembre 2020).

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>en kilos d'euros</i>				
Valeurs brutes	31/12/2020	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	31/12/2021
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	624,3			624,3
Prêts et autres immobilisations financières	3 378,3	242,9	142,1	3 479,1
Total	4 002,6	242,9	142,1	4 103,5
Dépréciations	31/12/2020	Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2021
Participations et autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				0,0
Total	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeurs nettes	4 002,6			4 103,5

3.4 STOCKS

<i>en kilos euros</i>		
	2021	2020
Matières premières, approvisionnement	212 810,0	174 272,1
En-cours de production de biens et services	41 207,1	30 415,3
Produits intermédiaires et finis	56 910,2	40 437,2
Valeurs nettes	310 927,3	245 124,6
dont valeur brute	341 994,0	276 331,7
dont dépréciation	(31 066,7)	(31 207,1)

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

3.5 ECHEANCES DES CREANCES

en kilos euros

	A moins d'un an	A plus d'un an	Total 2021
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations (note 3.3)			
Prêts (note 3.3)	479,7	802,9	1 282,6
Autres immobilisations financières (note 3.3)	56,1	2 151,2	2 196,6
Valeurs brutes	535,8	2 954,1	3 479,1

Créances de l'actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes	20 648,6	15 016,7	35 665,4
Créances clients et comptes rattachés	632 527,7		632 527,7
Autres créances (note 3.6)	31 189,8		31 189,8
Valeurs brutes	684 366,2	15 016,7	699 382,9

3.6 AUTRES CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

en kilos euros

Valeurs brutes	2021	2020
Créances sociales	292,2	329,8
Créances fiscales	11 964,7	12 341,6
Compte courant intégration fiscale	15 375,7	10 841,5
Fournisseurs débiteurs	3 542,5	23 815,8
Divers	14,7	1 200,1
Total	31 189,8	48 528,8

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 945 K€ au 31 décembre 2021 (1 983 K€ au 31 décembre 2020).

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

3.7 CAPITAUX PROPRES

	<i>en kiloes euros</i>						
	31/12/2020	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Apports	Autres	31/12/2021
Capital	28 016,6						28 016,6
Prime liées au capital social	7 796,3						7 796,3
Ecart de réévaluation	369,1						369,1
Réserves légales	2 801,7						2 801,7
Report à nouveau	20,5	11 492,1					11 512,6
Autres réserves	76 256,7						76 256,7
Résultat de l'exercice	11 492,1	(11 492,1)	3 186,0				3 186,0
Subventions d'investissement	1 044,7					(68,6)	976,1
Provisions réglementées	7 852,0					400,0	8 252,0
Total	135 649,7	0,0	3 186,0	0,0	0,0	331,4	139 167,0

Le capital social de la Société s'élève à 28 016,6 K€ au 31 décembre 2021.

Il est divisé en 1.867.776 actions de 15€ de valeur nominale, détenu en totalité par la société Renault Trucks SAS.

L'associé unique, le 12 Mai 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020, a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Report à nouveau » à hauteur de 11 492 K€.

Les provisions réglementées comprennent des amortissements dérogatoires à hauteur de 8 252 K€.

3.8 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

	<i>en kiloes euros</i>					
	31/12/2020	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Autres	31/12/2021
Engagements retraite	16 823,8	2 469,0	-1 162,9			18 129,9
Médaille du travail	958,1	116,0	-31,8		-108,0	934,3
Total	17 781,9	2 585,0	-1 194,7	0,0	-108,0	19 064,1
						net
dont dotations/reprises(-) exploitation (note 4.2)		2 585,0	(1 194,7)	0	0	1 390,3
dont dotations/reprises(-) exceptionnelles		0	0	0	0	0
Ctrl arrondis bilan						0,0

Les provisions constituées au titre des engagements de retraite et assimilés comprennent l'indemnité de départ à la retraite et les indemnités versées lors des remises de médailles du travail.

Les écarts actuariels non encore reconnus sont présentés en augmentation de la provision et s'élèvent à 2 312 K€ au 31 décembre 2021 (4 254 K€ au 31 décembre 2020).

ARQUUS SAS
Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2021

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

	2021	2020
- âge de départ à la retraite	de 62 à 64 ans*	de 62 à 64 ans*
- évolution des coûts salariaux	2,50 %	2,50 %
- actualisation financière	1,20 %	0,80 %
- table de mortalité	TH-TF 00-02	TH-TF 00-02
- taux de charges sociales si départ à l'initiative du salarié	45%*	45%*

* en fonction du statut et/ou de l'année de naissance

Le taux de rotation utilisé reflète l'expérience de l'entreprise en matière de démissions.

Les autres mouvements de la provision pour indemnité de départ à la retraite se décomposent comme suit :

coût des services rendus au cours de l'exercice :	K€ (2160,0)
coût financier :	K€ (163,0)
montants réglés :	K€ 1163,0
amortissement du coût des services passés :	K€ (9)
Retraitement corridor	K€ (137,0)

Soit une variation nette de 1 3061 K€

3.9 AUTRES PROVISIONS

	<i>en kilos euros</i>			
	31/12/2020	Dotations	Utilisations	31/12/2021
Garantie (note 2.9)	7 040,0	6 525,6	-	7 056,4
Risques clients/fournisseurs	3 069,3	4 902,4	-	3 069,7
Risque de change				
Restructuration				
Contentieux sociaux	483,6	639,9	-	466,8
Risques de change (note 2.6)				
Provision sur immobilisations (note 2.2)				
Litiges (note 2.9)				
Environnement				
Total	10 592,9	12 067,9	-	7 523,2
				net
dont dotations/reprises(-) exploitation (note 4.2)		12 067,9	-	3 069,7
dont dotations/reprises(-) financières (note 4.5)			15 137,6	-
dont dotations/reprises(-) exceptionnelles (note 4.7)				
dont (dotations)/reprises sur impôts				

- La provision pour contentieux sociaux correspond à des départs de personnel pour 466,8 K€.

ARQUUS SAS
Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2021

3.10 DETTES

en kilos euros

	2021	2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56,1	88,9
Emprunts et dettes financières divers	238 806,0	233 613,5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	423 734,1	563 241,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 229,7	127 709,8
Dettes fiscales et sociales	82 284,0	110 887,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 109,9	104,3
Autres dettes	12 979,5	35 830,7
Produits constatés d'avance	53 602,0	41 752,4
Total	924 801,4	1 113 227,8

Les emprunts et dettes financières divers sont composés principalement du compte bancaire BNP 234 943,7 K€ (231 288,7 K€ au 31 décembre 2020).

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 82 284 K€ au 31 décembre 2021 et se décomposent en dettes envers le personnel au titre des rémunérations et indemnités dues 12 832,1 K€ (12 818,3 K€ au 31 décembre 2020), dettes envers les organismes sociaux 9 051 K€ (7 885,4 K€ au 31 décembre 2020) et dettes fiscales 60 400,9 K€ (90 183,4 K€ au 31 décembre 2020).

Les autres dettes sont composées d'avoir clients à établir et pénalités (5 236,2 K€ au 31 décembre 2021 contre 24 178,2 K€ au 31 décembre 2020) essentiellement relatifs à des pénalités de retard et à des révisions de prix. Les commissions à accorder s'élèvent à 7 415 K€ (9 736,9 K€ au 31 décembre 2020), les commissions à payer s'élèvent à -143,3 K€ (791,3 K€ au 31 décembre 2020) et les comptes clients créditeurs s'élèvent à 290,2 K€ contre 793,1 K€ au 31 décembre 2020.

Les produits constatés d'avance concernent notamment du chiffre d'affaires constaté à l'avancement.

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

3.11 ECHEANCES DETTES

en kilos euros

	- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans	Total 2021
Emprunts et dettes auprès des étab.	56,1			56,1
Emprunts et dettes financières divers	238 806,0			238 806,0
Avances et acomptes reçus	241 577,2	182 156,9		423 734,1
Dettes fournisseurs et comptes ratt.	111 229,7			111 229,7
Dettes fiscales & sociales	82 284,0			82 284,0
Dettes sur immobilisations	2 109,9			2 109,9
Autres dettes	12 979,5			12 979,5
Produits constatés d'avance	53 602,0			53 602,0
Total	742 644,4	182 156,9	0,0	924 801,4

Le cash pooling représente 234 943.7 k€ du montant des emprunt et dettes financières diverses.

3.12 ETAT DES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les entreprises liées sont les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation par intégration globale du groupe AB Volvo.

en kilos euros

	2021	2020
ACTIF		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Clients et comptes rattachés	233,5	319,3
Autres créances	15 375,7	10 975,8
Banque	74,1	349,3
PASSIF		
Emprunts et dettes financières diverses	234 943,7	231 288,7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 180,5	13 541,2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	181,4	315,7

ARQUUS SAS
Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2021

3.13 CHARGES A PAYER

en kilos euros

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes ratt.	-25 616,3
Dettes fiscales & sociales	-19 838,9
Dettes sur immobilisations	-1 532,8
Autres dettes	-7 596,4
	-54 584,4

3.14 PRODUIT A RECEVOIR

en kilos euros

	Montant
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	368 150,7
Autres créances	191,0
	368 341,7

3.15 TRESORERIE NETTE

en kilos euros

	2021	2020
Dettes financières à court terme (note 3.11)	238 862	233 702
Disponibilités	267	734
Total	239 129	234 436

La position de trésorerie nette est débitrice de 239 129 K€ au 31 décembre 2021 contre une position débitrice de 234 146 K€ au 31 décembre 2020.

Les disponibilités sont composées de dépôts bancaires auprès d'établissements financiers.

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 CHIFFRES D’AFFAIRES NET

Chiffres d’affaires par principale zone géographique

en kilos euros

	2021	2020
France	453 665,9	396 324,8
Union européenne	4 373,4	9 092,0
Reste de l'Europe		
Afrique	75 292,2	38 922,0
Amérique	410,9	1 162,0
Océanie	0,1	
Asie	35 684,2	100 562,0
Total	569 426,7	546 062,8

4.2(DOTATIONS)/REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES D’EXPLOITATION

en kilos euros

	2021	2020
Dotations et reprises aux dépréciations sur actif circulant	(140,3)	(1 487,0)
Dotations et reprises (-) aux autres provisions (note 3.9)	(3 069,7)	(3 625,3)
Dotations et reprises(-) sur provisions engagements de retraites (note 3.8)	1 390	2 008
Total Dotations / Reprises(-) sur provisions et dépréciations sur actif circulant	(1 819,7)	(3 104,0)

4.3 ETAT DES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Le chiffre d’affaires réalisé avec les entreprises liées représente environ 0,13 % du chiffre d’affaires de la Société (0,4 % au 31 décembre 2020).

Les achats réalisés avec les entreprises liées représentent environ 16,68 % des achats de la Société (28,16 % au 31 décembre 2020) comme suit :

- Achat de matières premières : 294,68 M€ dont achat groupe compagnie 12,50 M€
- Autres achats & charges externes : 232.46 M€ dont achat groupe compagnie 75,46 M€

Il n’y a pas eu de transactions avec les parties liées au cours de l’exercice qui n’ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

4.4 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

en kilos euros

	2021	2020
Achats	24 111,5	16 522,7
Services extérieurs	148 480,7	124 593,3
<i>dont études et recherches</i>	93 050,5	75 324,6
Autres services extérieurs	59 872,9	61 528,2
Total	232 465,1	202 644,2

4.5 RESULTAT FINANCIER

en kilos euros

	2021	2020
Dividendes reçus de participations		
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières (note 3.3)		
(Dotations) / Reprises provision risques de change (note 3.9)		
(Dotations) / Reprises provision situation nette négative (note 3.9)		
Intérêts sur prêts accordés à des sociétés non financières	-	45,5
Intérêts nets sur cash pool	- 2 021,6	- 2 811,2
Intérêts sur créances commerciales	511,1	438,5
Différence nette de change	- 1 522,0	1 821,2
Autres	- 0,2	- 2,7
Total	- 3 032,7	- 599,7

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

4.6 ETAT DES PRINCIPAUX PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les entreprises liées sont les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation par intégration globale du groupe AB Volvo.

	<i>en kilos euros</i>	
	2021	2020
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières (note 3.3)		
(Dotations) / Reprises provision situations nettes négatives (note 3.9)		
Intérêts nets sur cash pool (note 4.5)	(2 021,6)	(2 811,18)
Intérêts sur prêts accordés à des sociétés non financières (note 4.5)		
Total	(2 021,6)	(2 811,2)

4.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	<i>en kilos euros</i>	
	2021	2020
Coûts liés au Plan de Dispense d'Activité net de reprise de provision (note 3.9)		
(Dotations) / Reprises sur provisions réglementées (note 3.7)	- 400,0	- 805,6
(Dotations) / Reprises exceptionnelles sur autres provisions (note 3.9) et dépréciations		
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations incorporelles (note 3.1)		
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations corporelles (note 3.2)	99,5	188,4
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations financières (note 3.3)		
Pénalités de retard	- 7 794,6	- 17 291,2
Divers charges et produits exceptionnels	1,6	997,6
Total	- 8 093,5	- 16 910,8

4.8 IMPOT SUR LES BENEFICES

Depuis l'exercice 2010, la Société est intégrée fiscalement au sein du groupe dont Volvo Holding France SAS est la société-mère.

La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

ARQUUS SAS
 Annexe
 Exercice clos le 31 décembre 2021

La charge nette d'impôt se décompose de la manière suivante :

	<i>en kiloes euros</i>	
	2021	2020
Impôts sur les sociétés	134	(4 572,5)
Crédits d'impôts	4 144,5	5 574,2
Total	4 278,0	1 001,7

La ventilation de la charge nette d'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

	<i>en kiloes euros</i>		
	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat Courant (yc participation)	7 001,5	- 4 278,0	11 279,4
Résultat exceptionnel	- 8 093,5	-	- 8 093,5
Total	- 1 092,0	- 4 278,0	3 186,0

La situation fiscale latente résulte :

- Des décalages dans le temps entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal ;
- Des impôts à payer sur des éléments qui, en raison des dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés.

Elle s'analyse comme suit :

	<i>en kiloes euros</i>	
	2021	2020
Impôts latents sur différences temporaires et reports déficitaires - actif	8 370,5	7 974,1
Impôts latents sur provisions règlementées - passif	- 2 131,5	- 2 230,8
Total	6 239,0	5 743,3

Les impôts latents sont évalués au dernier taux d'impôt en vigueur.

ARQUUS SAS
Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2021

4.9 INTERESSEMENT

Aucun intéressement n'a été comptabilisé sur l'année 2021 sur la base de l'operating income consolidé de la société.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. AUTRES ENGAGEMENTS

en kiloes euros

	2021	2020
Engagements donnés		
Cautions, avals et garanties donnés	159 266	146 663

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a supprimé le droit individuel à la formation (DIF) pour le remplacer par le compte personnel formation (CPF) au 1^{er} janvier 2015.

De ce fait la Société n'a plus d'engagement vis-à-vis des salariés.

VI. AUTRES INFORMATIONS

6.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes individuels de la Société (préparés selon les normes IFRS), sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société AB Volvo, sise en Suède.

6.2. FUSION DE PANHARD, AUVERLAND dans ARQUUS au 01 01 2020

L'analyse de la valeur du fonds de commerce effectuée le 09/03/2022 démontre que la valeur estimée à cette date est supérieure à la valeur inscrite au bilan qui est de 40 947 595.50 €.

6.3. EFFECTIF MENSUEL MOYEN

	2021	2020
Cadres	486	462
Employés, techniciens et agents de maîtrise	394	391
Agents de production	352	325
Total	1 232	1 178